



Faculté des Sciences
et Technologies de
l'Éducation et de la
Formation
(FASTEF)

ACCORD DE FINANCEMENT DES FRAIS DE FORMATION

Mme/M. :

Adresse :

Boîte Postal : Ville :

Pays :

Fonction :

Entreprise ou Organisme :

S'engage à suivre la formation en Politiques Sectorielle et Gestion des Systèmes Educatifs (PSGSE) co-organisée par le Pôle de Dakar de l'Institut International de Planification de l'Éducation (IIEP) de l'UNESCO et de la Faculté des Sciences et Technologies de l'Éducation et de la Formation (FASTEF) de de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) et à payer l'intégralité des frais d'inscription, pédagogiques et d'exécution dus.

Dates : d'octobre 2018 à novembre 2019

Durée de la formation : 14 mois (17 jours en présentiel, 7 UE délivrées à distance)

Montant des frais des frais d'inscription, pédagogiques et d'exécution¹ : 2 000 000 F CFA

Ces frais de formation, qui sont entièrement à ma charge, seront réglés comme suit :

- versement du montant intégral endéans un mois après réception de l'avis de sélection

Fait à, le

Signature

¹ Les frais d'inscription, pédagogiques et d'exécution n'incluent pas les éventuels frais de transport, d'hébergement et de subsistance encourus par l'étudiant pour suivre la formation.

Document à compléter et à transmettre à administrateur@fad-fastef.org avant le 15 juin 2018